

Les propositions de Pierre Coppey, président de VINCI Autoroutes, à Clément Beaune, ministre des Transports

En réponse à la demande du ministre des Transports, M. Clément Beaune, adressée aux sociétés concessionnaires d'autoroutes, d'un geste en faveur du pouvoir d'achat des Français¹, Pierre Coppey, président de VINCI Autoroutes, fait au ministre les propositions suivantes.

« Je tiens d'abord à rappeler que les sociétés concessionnaires d'autoroutes ne profitent pas de l'inflation, qui les pénalise comme beaucoup d'entreprises, dans la mesure où les prix des travaux qu'elles ont à exécuter pour la construction et le bon entretien du réseau flambent.

Il faut par ailleurs rétablir quelques vérités : les tarifs autoroutiers sont contractuels et ils compensent des investissements. Ils n'ont pas été affectés par la vague actuelle d'inflation : ils ont augmenté de 2% au 1^{er} février 2022 et n'augmenteront plus d'ici à 2023. Rappelons aussi que VINCI Autoroutes, dans un souci de protection du pouvoir d'achat des usagers quotidiens, a bloqué cette année les tarifs de 80% des trajets de moins de 30 km. En outre, 800 000 de nos abonnés bénéficient déjà de remises allant jusqu'à 30 % sur les tarifs de péage de leurs trajets quotidiens.

Le pouvoir d'achat sur autoroute, ce n'est pas que le péage : le réseau VINCI Autoroutes est celui qui offre le plus de stations à bas prix, et Leclerc s'est engagé la semaine dernière à pratiquer les prix de carburant les plus bas sur l'ensemble des aires d'autoroutes sous son enseigne. Outre les carburants, les millions d'automobilistes qui emprunteront notre réseau cet été pourront également bénéficier sur l'ensemble des aires d'une offre de restauration à très bas prix sous la forme d'un menu complet pour moins de 6 euros (et même moins de 4 euros chez E.Leclerc Autoroute).

J'ajoute que dans le contexte, probablement durable, de forte tension sur les prix des énergies fossiles, la seule façon de protéger à long terme le pouvoir d'achat est de mettre en œuvre des solutions pérennes pour décarboner le transport routier, qui représente, rappelons-le, 85% des déplacements de nos concitoyens. Nous avons fait des propositions en ce sens à l'Etat, sous la forme d'un plan de décarbonation de l'autoroute, permettant le déploiement à grande échelle de bornes de recharge électrique, de plateformes d'échanges multimodales et de parkings de covoiturage, de panneaux photovoltaïques le long des autoroutes... toutes solutions de nature à réduire la dépendance des automobilistes aux carburants. Un plan d'investissements de cette ampleur pourrait évidemment comprendre aussi des mesures de modération tarifaire limitant l'impact de la répercussion de l'inflation sur les hausses de péage de ces prochaines années, inscrites dans les contrats de concession.

¹ Interview publiée dans Le Parisien le 10 juillet 2022

A très court terme, le ministre des Transports a demandé aux sociétés d'autoroutes de faire un geste spécifique à l'attention de nos concitoyens qui sont nombreux à emprunter les autoroutes cet été. Nous sommes parfaitement conscients des problèmes de pouvoir d'achat rencontrés par les Français les plus modestes à l'occasion de leurs départs en vacances, et c'est la raison pour laquelle VINCI Autoroutes a décidé, en plus des mesures de modération des prix dont j'ai parlé précédemment, d'accorder sur son réseau 10% de réduction sur les dépenses de péage payées au moyen de chèques vacances déposés sur les badges de télépéage Ulys. Cette mesure concernera près 5 millions de Français - salariés, agents publics et travailleurs indépendants - qui sont éligibles aux chèques vacances, et qui peuvent déposer jusqu'à 250 euros de chèques-vacances sur leur badge Ulys. Cette mesure entrera en vigueur le 14 juillet, et sera effective pour tous les trajets effectués jusqu'au 15 septembre. Tous les détails de l'offre seront disponibles à partir de ce mercredi sur le site ulys.vinci-autoroutes.com. »

Contacts Presse :

Samuel Beauchef, samuel.beauchef@vinci-autoroutes.com - 06 12 47 58 91

Estelle Ferron, estelle.ferron@vinci-autoroutes.com - 06 34 99 33 61